

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 79 – Juin 2022

Edito du Maire

Au terme de ... années au service de la commune, Lysiane Perrin a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Avec une carrière qui a débuté dans notre collectivité comme agent d'entretien des locaux communaux, Lysiane a évolué vers un emploi administratif et a assuré depuis l'ouverture de l'agence postale communale – APC, les fonctions d'accueil et les prestations liées au service. Avec rigueur, elle a ainsi su développer l'activité de notre APC.

Soucieuse de rendre la vie des Aiglemontais plus agréable, Lysiane s'est dévouée pour agrémente les réceptions organisées en mairie ainsi que tous les moments de convivialité marquant la vie de notre commune.

Elle va donc profiter de tous les moments de liberté pour s'échapper à l'aide de son camping-car avec son mari Etienne qui attendait cet instant avec impatience. Bonne retraite Lysiane.

Pour la municipalité, il était hors de question de ne pas prolonger ce service rendu à la population car il faut savoir que La Poste ne prend en charge que la moitié du coût de fonctionnement de l'APC (salaires et charges, lignes téléphoniques et matériel, ...), le reste, bien évidemment, est financé par la Commune. Aussi nous avons accueilli depuis le 1^{er} juin, Frédérique Midoux, que nombre d'anciens aiglemontais connaissent, et qui a souhaité revenir exercer dans la commune. En effet, Frédérique a vécu à Aiglemont durant une dizaine d'années. C'est donc dans le rôle d'agent administratif titulaire qu'elle exerçait à la mairie des Mazures qu'elle a donc rejoint notre équipe d'agents municipaux. Bienvenue à Frédérique.

Avec son arrivée, la municipalité souhaite offrir un service élargi au travers d'une expérimentation. Aussi dès le 1^{er} septembre, nous mettrons en place une permanence de l'agence postale communale le samedi matin de 9 h 15 à 11 h 00. En parallèle de la permanence des élus qui se tient de 10h30 à 11h 30, les habitants pourront ainsi profiter du service de retrait de courrier et colis mais aussi des opérations d'affranchissements et financières proposées dans le cadre de l'APC. Cette nouvelle plage horaire entrainera par contre une réduction d'ouverture en fin de matinée du lundi au vendredi où l'agence fermera à 11h45 mais permettra comme c'est le cas aujourd'hui, de maintenir le service de retrait des lettres et colis l'après-midi de 13 h 00 à 17 h 00 à l'étage de la mairie.

Un autre départ en retraite se profile également dans la commune avec celui d'Elisabeth Redont, actuelle directrice de l'école qui fera valoir ses droits au 1^{er} septembre. En poste depuis 30 années à l'école, Elisabeth quittera « ses chères têtes blondes » pour profiter d'un temps libre bien mérité. Dans l'attente de la nomination mi-juin de la personne qui lui succédera, nous fêterons prochainement avec elle dignement cette fin de carrière professionnelle.

En attendant, nous vivrons la fête de l'école prévue le 1^{er} juillet dès 17 h 00 dans la cour de la rue Jean Macé où des animations et une restauration seront proposées. On compte sur vous pour faire en sorte que cette dernière fête pour la directrice soit un succès !

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Des travaux dans la rue de Rohan

La commune a acquis une parcelle de terrain à proximité de l'école maternelle et un projet de micro crèche privé a été proposé. Pour ce faire, elle doit donc réaliser une nouvelle voie en prolongement de l'existant et elle a décidé de créer neuf places de parking supplémentaires. Afin que la phase de viabilisation et une voirie provisoire soient terminées pour la rentrée scolaire, l'entreprise Poncin TP, lauréate de la consultation, débutera les travaux dès le 13 juin. Il y a fort à parier que la circulation sera perturbée durant cette première partie du chantier d'aménagement. Mais cela permettra la construction dans la foulée du bâtiment destiné aux jeunes enfants.

Avec le découpage retenu de la parcelle en sus du stationnement, deux lots destinés à accueillir des logements rejoindront la réalisation de ces travaux. Si un lot de 435 m² a déjà trouvé preneur, un terrain à bâtir entièrement viabiliser reste disponible pour 430m². Tous renseignements peuvent être obtenus en contactant la mairie. A noter que la commune a également décidé de remplacer les luminaires de cette rue pour bénéficier d'un éclairage à LED plus vertueux en énergie que ceux qui ont, durant plus de quarante années, rendus service.

Bientôt 32 nouveaux logements à Aiglemont

Soucieuse de répondre à une demande incessante de terrains à bâtir, la municipalité a décidé de lancer un nouveau projet au lieudit l'Epigneau qui devrait à terme accueillir une trentaine de logements. Avec la ferme volonté de poursuivre son dynamisme, elle a lancé une phase d'acquisition amiable qui touche à sa fin. Reste deux parcelles pour assurer la maîtrise complète de cet ensemble de 2,55 hectares dans cette zone prévue à cette fin depuis le Plan d'Occupation des Sols approuvé et validé en 1993.

Le projet prévoit, outre la réalisation des deux voies d'accès provenant de la rue Parmentier et de la rue Corvisart, la création d'une allée qui desservira les différentes parcelles. Un découpage en lots cessibles qui permet la vente des parcelles ainsi que la construction de pavillons au choix des acquéreurs qui sera libre de constructeur sera donc élaborés prochainement. Les demandes de réservation se feront au travers d'un simple courrier adressé à la mairie permettant ainsi une attribution par ordre chronologique lorsque ledit projet sera en phase d'exécution.

La zone d'activité de la Hayette s'agrandit

Lors du conseil municipal du 1^{er} juin 2022, les élus ont décidé de céder 544 m² afin qu'un institut de beauté et d'esthétique puisse s'y implanter presque en face du Pôle de Santé N°1. Cette nouvelle activité viendra ainsi compléter l'offre, au bénéfice de notre population et bien au-delà, d'ici quelques mois. La construction devrait bientôt débiter juste à côté de la salle de musique.

Le jury régional en visite dans notre commune

C'est le mardi 19 juillet en fin d'après-midi que le jury régional du Label des Villes et Villages Fleuris parcourra nos rues pour évaluer la qualité des travaux d'embellissement et de fleurissement de notre commune. Depuis 2008, nous arborons fièrement le niveau 3 de cette distinction qui nous honore et fait d'Aiglemont une commune recherchée pour sa qualité de vie en complément. Elle vient en complément des nombreux autres labels obtenus dans différents domaines tels que l'environnement ou encore l'accès à Internet au très haut débit. Merci de faire en sorte que cette année encore nous puissions conserver ce label remis en jeu chaque année !

Retour sur la 25^{ème} brocante : un succès qui ne se dément pas

C'est sous une météo prévisionnelle bien incertaine que s'est déroulée la 25^{ème} brocante d'Aiglemont. Dès 4h00 du matin, les premiers exposants attendaient avec impatience de pouvoir proposer le contenu de leur véhicule. Et pour une date anniversaire particulière, cette manifestation fût une réussite comme le démontre les chiffres : 250 exposants, deux kilomètres d'allées et des milliers de visiteurs.

Bref, une animation qui après deux années d'absence liées à la crise sanitaire, montre l'engouement et la volonté de sortir et de se promener de la part du public. Reste que sans la mobilisation de la quarantaine de bénévoles qui, du traçage des emplacements la veille au placement des exposants à une heure matinale, de l'installation et de la tenue des stands de restauration et de buvette jusqu'au démontage et rangement, ce moment particulier d'animation ne pourrait se réaliser.

Un grand merci et respect donc à toutes ces personnes qui donnent de leur temps bénévolement au profit de l'association LARA. Les bénéfices de cette brocante, rappelons-le, servent à financer l'acquisition de jeux et de matériels pour les enfants fréquentant les centres de loisirs.

Alors si vous aussi, vous souhaitez animer notre commune et participer activement au lien social, n'hésitez pas à vous manifester en laissant vos coordonnées en mairie. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues dans un esprit purement désintéressé. C'est cela le bénévolat !

Le cinéma de plein air revient fin août

Comme chaque année, le dernier mardi du mois d'août soit le 30 à 21h30, le stade de football accueillera la projection en plein air organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont. Au programme, un film tout public sera projeté : Kaamelott. Il raconte l'histoire de Lancelot prenant le pouvoir et organisant une chasse aux sorcières - aidé par des mercenaires saxons - pour retrouver Arthur et ses chevaliers, aujourd'hui, divisés et dispersés. Nous n'allons pas vous révéler tout le film, mais le moment s'annonce agréable pour tous.

Et pour débiter cette séance, lorsque le soir se profilera, le Comité des Fêtes et de Loisirs proposera une formule barbecue et frites que vous pourrez déguster et partager entre amis et voisins, afin de préparer la rentrée et raconter vos souvenirs de vacances.

Une soirée du mardi 30 août à réserver sur vos agendas.

Containers OM et Tri : on les range chez soi !

Une nouvelle fois, nous tenons à rappeler que les containers d'ordures ménagères et de tri doivent être remisés dans la propriété des habitants et non laissés à l'abandon sur les trottoirs durant toute la semaine.

La pédagogie étant l'art de répéter, celle-ci va bientôt trouver ses limites et le règlement sanitaire pourra s'appliquer avec les pouvoirs de verbalisation prévus. Donc, avis aux récalcitrants ou négligents, merci d'entendre ce message pour éviter cette extrême limite.

Un peu de civisme

Chaque semaine, les agents communaux sont amenés à nettoyer les abords des containers destinés à collecter le verre en recyclage. Des individus peu scrupuleux n'hésitent pas à abandonner aux pieds des collecteurs des objets qui n'ont rien à voir avec le verre ou encore les cartons ayant servi au transport des bouteilles vides. Un peu de civisme serait grandement apprécié pour maintenir un cadre de vie agréable ainsi que le respect d'horaires décentes pour ne pas compromettre la tranquillité des riverains.

Ce manque de civisme se traduit aussi par la vitesse excessive de quelques conducteurs qui traversent notre commune à une allure immodérée faisant fi de la limite à 30 km/h existante dans la majorité des rues du village. A cela, on peut aussi souligner le non-respect des panneaux de sens interdit qui échappent à la vue des irresponsables en question.

Le maire avec ses pouvoirs de police et le renfort de la gendarmerie, n'hésitera pas à réprimer les comportements dangereux et inconscients de certains individus. Qu'on se le dise !

Le centre de loisirs propose une foule d'activités en juillet et en août

L'équipe d'animation a concocté un programme très intéressant pour les enfants âgés de trois à douze ans, durant le mois de juillet. Du 11 juillet au 5 août les jeunes pourront s'amuser en découvrant les Amériques un peu comme Christophe Colomb tout en profitant du cadre idyllique que propose la nature à Aiglemont même si ce n'est pas la forêt amazonienne. Les inscriptions doivent se terminer prochainement et les retardataires sont invités à le faire sans délai.

A noter, qu'une autre session de l'accueil de loisirs sera organisée du 29 au 31 août, juste avant de retrouver le chemin de l'école.



AIGLEMONT
ALLOCATIONS FAMILIALES
Café des Ardennes

**Accueil de loisirs extrascolaire du
11 juillet au 5 août 2022**
Thématique : **Les Amériques**



ATELIERS CREATIFS
SPORT
ATELIER CUISINE
DEFIS
JEUX LIBRES
JEUX NATURE
JEUX D'EVASION & DE PISTES

ATTENTION Inscription jusqu'au 24 juin 2022
Renseignements : enfance@aiglemont.fr ou 03 24 33 53 46

Pour contacter la mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h à 17 h

Tél. 03 24 33 36 80 Courriel : mairie@aiglemont.fr Internet : www.aiglemont.fr

Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

